

5 étapes pour une mission *de service civique réussie*

#5 - Accompagner

Désigner un tuteur

Le tuteur organise des points mensuels avec les volontaires afin de vérifier leur motivation, d'identifier les difficultés, de suivre l'évolution du projet, d'accompagner les volontaires dans la maîtrise des outils de méthodologie de projet et de planification.

La relation entre le tuteur et le volontaire doit être celle de la collaboration et non de la hiérarchie. A l'école, il s'agira idéalement du directeur.

Bonnes pratiques recensées auprès des Directeurs d'écoles et des chefs d'établissement :

- Aider à l'appropriation du contexte scolaire par les volontaires
- Mettre en place une concertation régulière entre l'équipe enseignante et les volontaires
- Faire participer les volontaires au conseil d'école / conseil d'établissement / conseil de la vie lycéenne

L'accompagnement au projet d'avenir

3 rencontres entre le tuteur et chaque volontaire sont obligatoires pour :

- l'aider à identifier ses compétences présentes et celles acquises lors de sa mission,
- l'accompagner à choisir son orientation en fin de Service Civique,
- l'amener à réaliser les démarches nécessaires pour préparer la suite de son Service Civique.

Il ne s'agit pas d'assurer un emploi à l'issue de la période de Service Civique, mais bien de tracer avec le volontaire la route qu'il va suivre.

Bonnes pratiques

- Le tuteur peut s'appuyer sur les organismes compétents (mission locale, Onisep, PIJ/BIJ, associations spécialisées, etc.), ou faire réaliser ces entretiens par le CIO
- Le tuteur peut faire appel à des associations spécialisées afin de mettre à disposition du volontaire des modules adaptés à ses besoins (réalisation de CV, visites d'entreprises, etc.)
- Mettre en place des entretiens à intervalle régulier, idéalement un au début de l'engagement, un à mi-parcours, et un à la fin.